



Communiqué de presse
2 avril 2009

Résultats du baromètre 2009 de l'Observatoire National des Entreprises de Professions Libérales

Les professions libérales pérennisent leurs emplois, mais estiment leur activité pénalisée par le poids des cotisations sociales

L'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL), organisation interprofessionnelle représentative fédérant 63 syndicats professionnels représentatifs du monde de la santé, du droit, de la technique et du cadre de vie, présente les résultats d'une enquête menée par L'Observatoire National des Entreprises de Professions Libérales auprès de plus de 4000 professionnels sur l'impact de la situation économique sur leur activité.

Les professions libérales recensent aujourd'hui 670 000 entreprises, soit 1/4 des entreprises françaises, et près d'un million d'emplois salariés, en progression de 13% entre 2000 et 2007.

Les professions libérales stabilisent leurs emplois dans la crise

Une grande partie des professions libérales offre des services dont la demande se maintient, notamment dans les secteurs de la santé et de l'action sociale du fait du vieillissement de la population française. Ainsi près de 40% des professionnels libéraux interrogés n'ont pas constaté de modification de leur niveau d'activité.

Il convient toutefois de préciser que dans les activités de services immatériels à valeur ajoutée, il est difficile de se séparer de salariés formés et expérimentés sous peine de remettre en cause la qualité des prestations.

En conséquence, les professions libérales maintiennent leurs effectifs, voire même les augmentent. Ainsi, 82% des professionnels libéraux interrogés ne comptent pas licencier en 2009 et près de 10% d'entre eux envisageraient même de recruter - les professionnels de santé représentant 42% des intentions d'embauche exprimées par les répondants.

Elles sont cependant pénalisées par des charges qui pèsent de plus en plus sur leurs budgets 36% des répondants ont indiqué qu'ils sont confrontés à des difficultés financières.

Ce sont en premier lieu les cotisations sociales personnelles qui pèsent très lourdement sur les budgets (pour plus d'un quart des répondants). En effet, les cotisations étant à verser deux ans après l'évaluation du bénéfice qui a permis de les calculer, les professionnels libéraux doivent s'acquitter aujourd'hui, en période de crise, des cotisations liées à leur exercice 2007. Conséquence : leur besoin en fonds de roulement augmente considérablement, pesant d'autant sur leur trésorerie.

Seconde source de préoccupation des professionnels libéraux : la raréfaction de la clientèle. 92% des répondants sont en effet touchés par une baisse de leur chiffre d'affaires qui résulte à la fois d'une concentration de la demande sur quelques prestations (43% des professionnels ont des tarifs imposés et ne peuvent pas jouer sur des prix bas pour faire revenir la clientèle) et d'une raréfaction de la clientèle dans certaines professions.



Une large majorité des professionnels libéraux notent une absence de dialogue avec les décideurs politiques

51% des professionnels libéraux se disent plutôt pessimistes pour les 12 prochains mois (contre 27% d'optimistes). La conjoncture économique actuelle n'explique qu'en partie ce chiffre.

72% des répondants partagent en effet le sentiment que le gouvernement ne porte pas d'intérêt aux professions libérales. Pour 75% des répondants, il n'existe pas de dialogue entre les organisations des professions libérales et le gouvernement. Enfin, la majorité des professionnels libéraux estime à 3,4, sur une échelle de 1 à 10, l'intérêt des différents ministères pour leur activité.

C'est pourquoi les professionnels libéraux se tournent principalement vers les organisations patronales, en premier lieu vers l'UNAPL (72% des répondants), pour trouver un soutien et continuer d'avancer en cette période de tensions économiques.

Résultats consultables sur www.onepl.fr <<http://www.onepl.fr>>

Méthodologie :

Enquête menée du 3 au 15 mars 2009 auprès de 4233 professionnels libéraux, dont 40% de femmes, répartis sur l'ensemble du territoire français.

Agés en moyenne de 40 ans, plus de 55,4% d'entre eux appartiennent à des Entreprises Individuelles (EI) ou des Entreprises Unipersonnelles à Responsabilité Limitée (EURL).

Le chiffre d'affaires de ces professionnels varie entre moins de 4600 euros (2% des répondants) et plus de 100 000 euros (31% des répondants).

Les professions de santé sont largement représentées (39%) tout comme les professions techniques et de conseil (38%). Les autres entreprises sont réparties dans les professions cadre de vie (13%), les professions juridiques (6%) et les autres professions non précisées (4%).

A propos de l'UNAPL

L'UNAPL regroupe 63 organisations syndicales représentatives de toutes les professions libérales, soit plus de 600 000 entreprises libérales des secteurs du droit, de la santé, de la technique et du cadre de vie. Ce secteur économique représente le quart des entreprises françaises et 9% de l'emploi total du secteur privé.

Contact presse

Armelle Amilhat/Claire Flin– H&B Communication

01 58 18 32 47 – 06 82 92 94 43

a.amilhat@hbcommunication.fr